



**BUREAU SYNDICAL DU PARC DE CHARTREUSE du 13 décembre 2023
A ST PIERRE DE CHARTREUSE OU EN VISIOCONFERENCE
LISTE DES DELIBERATIONS**

Le 13 décembre 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 7 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 32 représentants 44 voix
 Nombre de membres présents : 20 représentants 25 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BREYTON Stéphanie (pour partie)
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	ESCARON Dominique
	EYMERY Clémentine
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	GUSMEROLI Stéphane
GUIGUE Gilbert	MICHALLET Bernard (pour partie)
WOLFF Corine	MOREL Véronique
	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	BELLINGHERY Éric
BAABAA Jimmy	DELCAMBRE Philippe
HABFAST Claus	
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	MACHON Martine
	MILLET Régine
	PICHON-MARTIN Bertrand
	SEGUIN Marie-José

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	MICHALLET Bernard à Stéphane GUSMEROLI (pour partie)
	MONIN Michelle
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
	LAVAL Sylvain
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix

Date d'affichage : le 14/12/2023

2023/56 : Ratios de promotion pour 2024

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De fixer le taux pour la procédure d'avancement de grade au sein du PNRC à 100 % pour l'année 2024,
- D'autoriser le Président à signer toute pièce se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

Vote : 26 voix pour

2023/57 : Journée de solidarité 2024

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'accepter que le personnel du Parc travaille un jour de RTT,
- D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Vote : 26 voix pour

2023/58 : Chèques cadeaux au personnel

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'attribuer des bons d'achat d'une valeur maximale de 180 € pour Noël au personnel dans les conditions définies ci-dessus,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et à procéder au mandatement des sommes afférentes à cette décision y compris commissions, cotisations et contributions sociales.

Vote : 26 voix pour

2023/59 : Participation au salon territoire Chartreuse

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'accepter la participation financière du Parc naturel Régional au salon territoire Chartreuse à hauteur de 4000€,
- D'autoriser le Président à signer toute pièce se rapportant à la mise en œuvre de la présente décision.

Vote : 27 voix pour

2023/60 : Animation et actions des sites Natura 2000 isérois

L'animation et les actions pour 2024 font l'objet du plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Animation et actions	60 000 €	Région	60 000 €
Total	60 000 €	Total	60 000 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider la candidature du Parc pour l'animation et la gestion des trois sites Natura 2000 isérois,
- D'autoriser le Président à signer les conventions de gestion,
- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Vote : 27 voix pour

2023/61 : Animation des sites Natura 2000 isérois

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Vote : 27 voix pour

2023/62 : Création d'un poste de géomaticien

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'acter la création d'un emploi non permanent (articles L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique) de géomaticien à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2024,
- D'acter le principe que cet emploi pourrait être pourvu par un apprenti,
- D'autoriser le Président à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Vote : 27 voix pour

2023/63 : Adhésion aux organismes extérieurs

APARA (association réunissant les Parcs Auvergne Rhône Alpes) - Montant annuel : 400 €

AGATE (Agence alpine des territoires) - Montant annuel : 880 €

Centrale d'achat avec le conseil régional Auvergne Rhône Alpes - Montant annuel : 54 €

AURG (Agence Urbaine de la Région grenobloise) - Montant annuel : 2 532.50 €

ALPARC - Montant annuel maximal : 1 000 €

Centres de sauvegarde de la faune sauvage - Montant annuel : 30 € par centre

Label rivières sauvages - Montant annuel : 1 200 €

Observatoire des galliformes de montagne - Montant annuel maximal : 500 €

Réseau des Réserves Naturelles de France - Montant annuel : 505 €

Comité interprofessionnel du bois de Chartreuse (CIBC) - Montant annuel : 5 000 €

CAP rural - Montant annuel : 500 €

EDUC'ALPES - Montant annuel : 100 €

CRAIG - Montant annuel maximal : 1 250 €

AGEDEN - Montant annuel : 100 €

ASDER - Montant annuel : 150 €

Adhésion Leader France (en lien avec le programme Leader) - Montant annuel : 600 €

Réseau Radio sécurité Dauphiné (Sécurité pour les agents de terrain) - Montant annuel (adhésion de la Réserve Naturelle et du Parc) : 120 €

Sur les pas des Huguenots - Montant annuel maximal : 1 000 €

Agence Savoie Mont Blanc - Montant annuel : 49 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider les adhésions ci-dessus présentées et de suivre les éventuelles actualisations,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Vote : 27 voix pour

2023/64 : Modification de la liste des Vice-présidents

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider la nouvelle liste des Vice-présidents.

Vote : 27 voix pour

2023/65 : Coups de pouce à manifestations 2024 – Session 1

Lieux/période	Porteur de projet	Evènement	Aide votée	VOTES En voix
28/01/2024 - Saint-Pierre d'Entremont Isère ; Saint-Pierre d'Entremont Savoie ; Entremont le Vieux	AADEC	Passe-Montagne	700	Pour : 27
Janvier-Juin 2024 Communes Isère de la CCCC + communes Chartreuse du Voironnais	Asso Cie La Bande à Mandrin	Théâtre immersif et participatif	700	Pour : 27
Janvier – Août 2024 Saint-Christophe la Grotte	Asso Les Passeurs d'Histoire	Révolution !	800	Pour : 27
Février- Décembre 2024 Barraux, Chapareillan, La Buisnière, Saint-Marie-du Mont, La Terrasse, Le Touvet	Asso Itinéraire Bis	Festival Jazz à Barraux + saison itinéraire Bis	800	Pour : 27
12-23/03/2024 Saint-Laurent du Pont	Commune de Saint-Laurent-du-Pont	Festival Miniatures	500	Pour : 25 NPPV : 2 (B Pichon-Martin et V Morel)
1 date en janvier-mars ou mai 2024 Col du Cucheron / St-Pierre d'Entremont - St-Pierre de Chartreuse	Association Graines de son	Scènes ouvertes amateurs	300	Pour : 27
Mars à juin 2024 Le Plateau des Petites Roches + St-Baldoph	Association Culture Caillou	Intérieurs nuit	600	Pour : 27

Avril à Juin 2024 Crolles, Lumbin, Chapareillan, Jacob Bellecombette, Barraux	Association Artiflette	Arti'show à vélo Etape Chartreuse	500	Pour : 27
Mai-Juillet 2024 Le Sappey en Chartreuse Sarcenas	Association La Bonne Fabrique	Festival Sappey'tille	800	Pour : 27
1er au 31 mai 2024 Le Sappey en Chartreuse	Association Le Sappey en Poésie	Le Sappey en poésie	200	Pour : 27
24/05/2024 Le Touvet	Commune du Touvet	Macadam peinture	500	Pour : 27
25/05/2024 Saint-Pierre de Chartreuse	Association Sola	Journée "Scène musicale en émergence Chartreuse" Hateya	300	Pour : 27
26/05/2024 Saint-Vincent de Mercuze, le Touvet, Ste Marie du Mont, La Flachère	Association courir à St- Vincent de Mercuze	Course des Cascades de l'Alloix	300	Pour : 27
De mai à novembre 2024 Saint-Laurent du Pont	Associaion Cogito ergo Sum	Festival Archinature	700	Pour : 27
29 et 30/06/2024 Entremont le Vieux / Saint-Pierre d'Entremont	Chartreuse Tourisme	35^{ème} Trail du Grand-Duc	1000	Pour : 26 NPPV : 1 (B Pichon- Martin)
28/06 au 26/07/2024 Saint-Pierre de Chartreuse	Comité d'animation	Les RDV du P'tit Son	800	Pour : 27
08 au 28/07/2024 Saint-Laurent-du-Pont	Centre social Pays du Guiers	Festy Familles	500	Pour : 25 NPPV : 2 (V Morel et MJ Seguin)
1 week-end, mi-juillet 2024 Saint-Pierre de Chartreuse	Les Endimanchés	Festival Les Endimanchés	800	Pour : 27
Du 10/07 au 14/08/2024 Saint-Pierre d'Entremont Isère Saint-Pierre d'Entremont Savoie	Groupement des Producteurs et Artisans de Chartreuse	Les Mercredis des Entremonts	800	Pour : 27
Du 16/07 au 13/07/2024 Tous les mardis Les Echelles	Asso Instinctaf	Les M(art)DIS de Rivière'Alp	800	Pour : 27
23/07/2024 Saint-Pierre d'Entremont Isère	Asso Histoires en Fête	Rencontres médiévales en Chartreuse	600	Pour : 27
Juillet-Août 2024 17 communes de la CCLA, en Chartreuse	Communauté de communes du Lac d'Aiguebelette	La tournée décarbonée	750	Pour : 27

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider les aides à manifestation au regard des critères définis,
- D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes

2023/66 : Coups de pouce à manifestations – reports saisons antérieures

Lieux/période	Porteur de projet	Evènement thème	Aide votée	Commentaire
30/09 et 01/10/2023 Sarcenas	Asso Loisirs et Culture à Sarcenas	Ciné-cyclo : Projection de films, pédalée cinéma, écologie, transition énergétique	350	L'évènement est reporté à l'été 2024, en raison d'une indisponibilité des partenaires de la projection aux dates initialement prévues
04 septembre 2022 Saint-Pierre de Chartreuse	AADEC	Vulnefly (compétition de marche et vol en boucle toutes les 2h, animations, concerts, projection films de montagne)	900	L'évènement a été reporté à septembre 2023 car les conditions de sécurité nécessaires n'ont pas pu être réunies en 2022

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider les reports d'exécution des manifestations ci-dessus,
- D'autoriser le Président à engager les dépenses afférentes et signer tout document lié à ces demandes.

Vote : 27 voix pour

2023/67 : Avenant n°1 – Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un « Programme d'accompagnement collectif des acteurs de la restauration collective » dans le cadre du PAiT de la grande région grenobloise

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'autoriser le Président à signer l'avenant ainsi que tout document se rapportant à cette décision.

Vote : 27 voix pour

2023/68 : Modification du plan de financement des actions du PAiT

Plan de financement final

Projet	Coût total	Financement prévisionnel
Mois de la Transition Alimentaire	31 000€	Etat (plan de relance) : 21 700 € Partenaires du PAiT : 13 660 € Parc de Chartreuse : 651 €
Prospective Afterre 2050	31 000€	Etat (plan de relance) : 21 700 € Partenaires du PAiT : 8 649 € Parc de Chartreuse : 651 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De modifier le plan de financement,
- D'approuver la réévaluation du montant de la participation du Parc,
- D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

Vote : 27 voix pour

2023/69 : Délibération cadre – Un scénario souhaitable du système alimentaire et agricole pour 2050 à l'échelle du Projet Alimentaire inter Territorial (PAiT) de la grande région grenobloise

Après en avoir délibéré le Bureau syndical PREND ACTE :

- du travail de prospective agricole et alimentaire 2050 effectué par le groupe de concertation et le comité de pilotage du PAiT,
- des orientations politiques agricoles & alimentaires et de la mise en œuvre de ses actions.

Vote : 27 voix pour

2023/70 : Renouvellement de l'adhésion à la démarche Sylv'ACCTES

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- De valider le renouvellement d'adhésion à Sylv'acctes,
- D'autoriser le Président à solliciter les financements correspondants aux actions à mettre en œuvre,
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Vote : 27 voix pour

2023/71 : Fonctionnement du programme LEADER *Entre Lacs et Montagnes* pour les années 2023 et 2024

PLAN DE FINANCEMENT - 2023

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Salaires et charges (0,8 ETP du 05/05 au 31/12/2023 / coût forfaitaire prog LEADER)	29 004,35 €	Europe Leader (80%)	27 844,18 €
Coûts indirects et déplacements	5 800,87 €	Parc (20%)	6 961,04 €
Total	34 805,22 €	Total	34 805,22 €

PLAN DE FINANCEMENT - 2024

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Salaires et charges (0,95 ETP annuel / coût forfaitaire programme LEADER)	52 190,11 €	Europe Leader (80%)	54 970,50 €
Coûts indirects et déplacements	10 438,02 €	Parc (20%)	13 742,63 €
Adhésion aux réseaux	1 250 €		
Création d'un site internet et de supports de communication	4 835 €		
Total	68 713,13 €	Total	68 713,13 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter la subvention européenne Leader,
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision,

Vote : 27 voix pour

2023/72 : Services de mobilité partagés

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'autoriser le Président à signer les documents relatifs à l'évolution du partenariat avec Mobicoop et les EPCI équipées du dispositif Rezo Pouce,
- D'autoriser le Président à signer la convention de partenariat et de financement sur l'assurance d'autopartage,
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif au soutien de l'implantation de station d'autopartage Citiz.

Vote : 27 voix pour